

BULGARIE – Et un moratoire de plus sur le maïs OGM Mon810

Par Christophe NOISETTE

Publié le 03/02/2011

Mercredi 2 février, le Conseil des ministres bulgare a annoncé de façon succincte sur le portail web gouvernemental [1] que la Bulgarie venait de déposer une clause de sauvegarde pour interdire la culture du maïs GM Mon810. C'est donc le septième État membre de l'UE [2] qui a décidé d'interdire l'une des trois PGM autorisées à la culture sur le territoire européen [3]...

Le gouvernement précise : *"Cette interdiction vise à garantir la protection de l'agriculture bulgare et de l'environnement, à éviter l'acquisition d'une résistance à la protéine Bt par la flore et la faune non-cibles ainsi que son accumulation dans les écosystèmes et les sols"*.

Inf'OGM rendra compte prochainement à ses lecteurs des arguments précis utilisés par le gouvernement bulgare pour interdire le maïs Mon810 sur son territoire.

[1] <http://www.government.bg/cgi-bin/e-...>

[2] Allemagne, Autriche, France, Grèce, Hongrie, Luxembourg

[3] Les deux autres sont le maïs GM T25 et la pomme de terre transgénique Amflora